



**PLAN DE PREVENTION DES
RISQUES D'INONDATION
TARN AMONT**

**Communes de COMPEYRE,
AGUESSAC et PAUHLE**

Cadastre

-  Parcelle
-  Bâti

Règlement

-  Zone Verte
-  Zone Bleu clair
-  Zone Bleu foncé
-  Sens d'écoulement
-  Limites communales
-  Profils
-  Limite de la zone d'étude

Le report de la Zone inondable est réalisé
uniquement sur les communes avec cadastre



Echelle : 1 / 10 000



Source : fond de carte
IGN au 1 / 25 000

PLANCHE n° 3

Janvier 2011